

# Actualités Paie 1er trimestre 2023

## Programme

1 Jour

### Paramétrages 2023

PLSS 2023 PAS et Grille de taux neutre  
Chômage-intempéries 2022-2023 Taux de versement mobilité

### Projet de loi de finance 2023

AGIRC-ARRCO et recouvrement URSSAF Procédure de contrôle URSSAF  
Congé de présence parentale et AJPP IJSS maternité et paternité  
Arrêts dérogatoires – Nouvelles précisions Arrêts de travail prescrits en téléconsultation  
Mesures sur les déclarations sociales Amendements paye art. 49 al. 3

### Actualité BOSS

Nouvelle déduction de cotisations patronales  
Effectif « sécurité sociale » - Focus  
Frais professionnels : dernière mise à jour  
Monétisation des jours de RTT, heures supplémentaires

### Divers Paie/Social

IJSS maladie-maternité et période de référence incomplète  
Indemnités forfaitaires de frais de repas  
Rachat de jours de RTT – Questions Réponses  
Entreprises « accidentogènes » et majoration en 2023

### Actualités DSN

Monétisation des jours de RTT et CTP Fiabiliser les données DSN – Nouveau Service  
Temps partiel thérapeutique

### Projet de loi « Marché du travail »

Régime d'assurance chômage – Impacts

### Jurisprudences

### Objectifs & public

**Objectif** : Comprendre les nouvelles réglementations en droit social, savoir les appliquer en Paie et contrôler les paramétrages.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

### Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maîtrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une expérience opérationnelle de la paie d'au moins 1 an.

### Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

#### Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

### Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

### Durée – Prix\*



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

Forfait 4 jours : 2080€ HT (1 jour / trimestre) \*

1 jour (7 heures) : 620€ HT hors forfait \*

\*Tarif Inter Présentiel – Repas inclus

Forfait 4 Matinales\*\* : 1520€ HT (4 heures / trimestre)

1 matinale (4 heures) : 480€ HT hors forfait

\*\* Classe virtuelle

**Intra-Entreprise** : devis sur demande

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

### Session 2023

#### AIX-EN-PROVENCE

14 Mars

13 Juin

10 Octobre

12 Décembre

#### SALON DE PCE

13 Mars

12 Juin

09 Octobre

18 Décembre

#### WEBEX (Matinale)

17 Mars

16 Juin

13 Octobre

15 Décembre

*Cette formation a déjà été suivie par 653 Stagiaires (à fin 2022)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*